



Conseil économique et social

Distr. générale
17 décembre 2015
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante-septième session

8-11 mars 2016

Point 3 d) de l'ordre du jour provisoire*

**Questions soumises à la commission pour examen
et décision : comptabilité nationale**

Rapport du Groupe intersecrétariats sur la comptabilité nationale

Note du Secrétaire général

Conformément à la décision 2015/216 du Conseil économique et social et à la pratique établie, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale. La Commission de statistique est invitée à faire part de ses vues sur les questions qui lui sont soumises pour examen dans la section VI du rapport.

* E/CN.3/2016/1.



Rapport du Groupe intersecrétariats sur la comptabilité nationale

I. Introduction

1. À sa quarante-sixième session, tenue du 3 au 6 mars 2015, la Commission de statistique, dans sa décision 46/106 (voir E/2015/24, chap. I.C) :

a) A favorablement accueilli le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale et remercié celui-ci du travail accompli pendant l'année écoulée;

b) A approuvé le programme de travail du Groupe de travail intersecrétariats et du Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale;

c) A jugé très utiles les indications fournies sur les questions posées par l'application du Système de comptabilité nationale de 2008 (SCN 2008)¹ et a vivement engagé le Groupe de travail à continuer à donner la priorité aux indications pratiques propres à faciliter la mise en œuvre du Système;

d) A noté l'apparition d'un certain nombre de questions conceptuelles qui s'étendent bien au-delà du SCN 2008 et dont la solution risque de prendre beaucoup de temps, et a demandé au Groupe de travail de classer les questions inscrites au programme de recherches sur le SCN par ordre de priorité et de lui faire rapport sur l'avancement des travaux qui leur sont consacrés;

e) S'est félicitée de l'achèvement d'un certain nombre de manuels, guides et directives qui facilitent la mise en œuvre du SCN 2008 et la production des statistiques connexes, a instamment prié le Groupe de travail d'accélérer la production des manuels et des directives récemment proposées, y compris le guide de la prévision à rebours, et de ceux qui sont en cours de rédaction, et a demandé que ces documents soient publiés dans toutes les langues officielles de l'Organisation des Nations Unies;

f) A pris note avec satisfaction des activités menées par les membres du Groupe de travail, les commissions régionales, d'autres organisations régionales ainsi que des pays pour faciliter la mise en œuvre du SCN 2008;

g) A salué les États Membres qui jouent un rôle important en prêtant leur concours pour le renforcement des capacités d'autres États Membres de façon à consolider la mise en œuvre du SCN et les statistiques connexes, a demandé que soit établi au niveau international un mécanisme de gouvernance pour le renforcement des capacités, comme dans le cas du Programme de comparaison internationale, et a prié les organisations internationales et régionales d'intensifier leurs activités en la matière;

h) S'est félicitée des progrès accomplis dans l'application du SCN 2008, s'est déclarée préoccupée par le nombre relativement faible de pays présentant le minimum requis de données et par le nombre élevé d'États Membres utilisant des années de référence dépassées et a instamment demandé aux États Membres

¹ Publication des Nations Unies, numéro de vente : F.08.XVII.29.

d'établir des données de base utiles aux décideurs et adaptées aux objectifs visés et, dans ce contexte, de s'attacher en priorité à la mise en œuvre du SCN 2008 pour ce qui est du champ d'application du niveau de détails et de la qualité;

i) A pris note des progrès accomplis dans l'application du mécanisme Échange de données et de métadonnées statistiques (SDMX), qui permet de transmettre des données et de partager les données de comptabilité nationale entre les organisations internationales, et vivement engagé les États Membres à l'utiliser pour faciliter la transmission des données et, en ce qui les concerne, réduire considérablement la charge que représente la communication de données aux organisations internationales.

2. La section II du présent rapport offre une vue d'ensemble des progrès accomplis sur les questions soulevées par la mise en œuvre du SCN et couvre en particulier : le programme de recherches du SCN 2008; et les informations les plus récentes sur la finalisation de publications concourant à la mise en œuvre du SCN 2008. La section III présente un aperçu des activités des membres du Groupe intersecrétariats sur la comptabilité nationale et des commissions régionales sur les comptes nationaux et les statistiques connexes. La section IV apporte les derniers renseignements sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du SCN. Les progrès accomplis en matière de coordination des activités de collecte et d'échange de données sont présentés à la section V. Enfin la section VI réunit les questions soumises pour examen.

II. Orientations sur les questions soulevées par la mise en œuvre du Système de comptes nationaux

A. Programme de recherches sur le Système de comptes nationaux

3. Les travaux du programme de recherches du SCN demeurent centrés sur des questions liées à la mise en œuvre pratique, à la clarification et à l'interprétation du SCN 2008. Au cours de l'année écoulée toutefois, trois forums de discussion ont commencé d'explorer les aspects à prendre en considération pour la future mise à jour du Système. Il s'agit de la Conférence organisée par l'Association internationale de recherches sur le revenu et la fortune et l'Organisation de coopération et de développement économiques (IARIW-OCDE) sur l'avenir des comptes nationaux, sur le thème « W(h)ither the SNA? », qui s'est tenue à Paris les 16 et 17 avril 2015, d'une session spéciale de la réunion des groupes de travail de l'OCDE sur les statistiques financières et la comptabilité nationale concernant l'orientation future du programme de recherches du SCN, qui s'est tenue à Paris du 26 au 30 octobre 2015, et de l'Équipe spéciale d'Eurostat « Vers le SEC 202X – la nécessité d'un SCN futur pour l'Europe ».

4. Certains des entretiens portaient sur le dépassement de la notion de produit intérieur brut (PIB) et sur le développement d'agrégats capables de rendre formellement compte des dimensions sociales et environnementales, notamment de la répartition des revenus et du travail non rémunéré. Cette perspective est également mise en avant par le Programme de développement durable à l'horizon

2030, qui exige l'intégration des aspects économique, social et environnemental du développement durable.

5. Le Groupe intersecrétariats, après avoir étudié ces entretiens, a conclu que les comptes nationaux ne prévoyaient pour la période à venir qu'une évolution et non une modification spectaculaire des normes internationales actuelles de la comptabilité nationale. Cependant, des questions relatives à la mondialisation, à l'économie interconnectée, aux exigences des utilisateurs de données toujours plus détaillées, et d'autres encore, pourront nécessiter un examen et une réflexion plus poussés. Un consensus général est également apparu concernant l'importance des comptes satellites, dont il faudra peut-être relever l'importance par rapport au cadre central, afin de raffiner celui-ci pour prendre en compte les aspects relatifs au bien-être et à la viabilité (environnementale).

6. Le Groupe intersecrétariats reconnaît également qu'il faudra peut-être longtemps pour développer les orientations nécessaires à la prise en compte des dimensions qui dépassent le cadre du SCN 2008. La prochaine réunion du Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale, qui doit se tenir du 13 au 15 avril 2016, va donc débattre également des nouveaux problèmes qui se font jour et identifier les moyens d'y répondre. On s'attend à ce que l'exercice de définition des priorités du programme de recherches, les entretiens mentionnés ci-dessus et l'enquête sur les besoins des usagers des comptes nationaux menée par l'équipe spéciale d'Eurostat permettent de faciliter les entretiens sur l'intégration de ces dimensions dans le futur programme de recherches du SCN, comme prévu à l'annexe IV du SCN 2008. La section II du supplément au présent rapport offre davantage de détails sur les principaux thèmes de recherche du SCN. Leur liste inclut des questions actuellement en cours d'examen par le Groupe intersecrétariats sur la comptabilité nationale et le Groupe consultatifs d'experts. Le programme de recherches du SCN peut être également consulté sur le site du programme de recherches du SCN sur la Toile mondiale, qui est hébergé par la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, visible à l'adresse suivante : <http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/research.asp>.

B. Manuels et guides pratiques

7. Le Groupe de travail intersecrétariats a poursuivi ses efforts d'élaboration des orientations nécessaires à la production des comptes nationaux et de leurs statistiques connexes afin de renforcer les capacités statistiques d'établissement des comptes nationaux. Une brève description de chacune des publications achevées est fournie ci-après, tandis que la liste des publications prévues ou en cours de réalisation est présentée à la section III du supplément au présent rapport.

a) Guide pour la mesure de la production mondiale (Commission économique pour l'Europe)

8. Le Guide pour la mesure de la production mondiale fait suite à une publication précédente, intitulée *The impact of globalization on national accounts* (New York et Genève, 2011), qui peut être consultée sur Internet à l'adresse suivante : http://www.unece.org/fileadmin/DAMstats/groups/wggna/Guide_on_Impact_of_globalization_on_national_accounts_FINAL21122011.pdf, et qui a été finalisée et publiée par la Commission économique pour l'Europe (ECE) en 2015. Le nouveau guide offre

un ensemble très complet de recommandations à l'intention des statisticiens des comptes nationaux, de la balance des paiements et des statistiques économiques connexes sur la collecte, la production et l'analyse des données relatives aux accords de production mondiaux. Il présente l'expérience de divers pays en matière de production de statistiques sur la production mondiale et identifie également un certain nombre de difficultés théoriques non résolues et de phénomènes en cours d'apparition dans la mondialisation qui devront être abordés à l'avenir.

b) Guide sur les répertoires statistiques des entreprises (Commission économique pour l'Europe)

9. Le *Guide sur les répertoires statistiques des entreprises*, publié par la CEE en 2015, offre des orientations et des recommandations pratiques pour l'établissement et la maintenance des répertoires statistiques des entreprises. Le guide se compose de 12 chapitres, dont —un chapitre d'introduction suivi par des chapitres concrets traitant des rôles des répertoires statistiques des entreprises : leur couverture, les unités statistiques et leurs caractéristiques, les sources de données, la maintenance, la méthodologie des cadres de référence, la diffusion, la qualité, les questions organisationnelles, les bases de données et d'autres questions liées aux technologies de l'information, et les thèmes des travaux et recherches à venir. Le guide inclut également de nombreuses annexes sur les aspects méthodologiques, avec des exemples de pays et un glossaire étendu.

c) Manuel des enquêtes de conjoncture auprès des entreprises (Nations Unies)

10. Le *Manuel des enquêtes de conjoncture auprès des entreprises* vise à présenter les pratiques optimales et des principes harmonisés concernant la sélection de l'échantillon des enquêtes de conjoncture, la conception du questionnaire, les questions de l'enquête, l'exécution de l'enquête, le traitement des données et l'utilisation d'indicateurs composites. Ces enquêtes fournissent des informations qualitatives qui ne peuvent être obtenues au moyen de méthodes statistiques quantitatives. Elles font aussi partie intégrante d'un système d'alerte avancée, car elles peuvent fournir des informations sur l'apparition et la périodicité des reprises et des ralentissements conjoncturels de l'économie.

d) Manuel pratique du formulaire-type de communication de données et de métadonnées pour la production de statistiques conjoncturelles (Nations Unies)

11. Le *Manuel pratique du formulaire-type de communication de données et de métadonnées pour la production de statistiques conjoncturelles* expose en détail les méthodologies et l'utilisation des indicateurs économiques à court terme. Il explique les propriétés statistiques et analytiques des statistiques à court terme, les raisons pour lesquelles elles sont utiles pour expliquer l'activité économique et comment elles s'articulent avec un ensemble intégré de statistiques à court terme telles que celles fournies par les comptes nationaux trimestriels et les données qui les composent. Le manuel est destiné à servir aussi bien au statisticien qu'à l'utilisateur des statistiques. Il contient des liens utiles vers des documents de référence qui offrent des exposés plus approfondis.

e) Version révisée du Manuel de statistiques monétaires et financières et du Guide pour l'établissement des statistiques monétaires et financières (Fonds monétaire international)

12. Le *Monetary and financial statistics manual and compilation guide* combine et actualise les concepts, définitions et recommandations contenues dans le *Manuel de statistiques financières et monétaires* de 2000 et dans le *Guide pour l'établissement des statistiques monétaires et financières* de 2008, afin de les harmoniser avec le *SCN 2008*, le *Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale, sixième édition (MBP6)* (Washington, FMI, 2009), et la révision de 2014 du « Manuel de statistiques de finances publiques 2014 » (Washington, FMI, mars 2014), disponible à l'adresse <https://www.imf.org/external/pubs/ft/bop/2007/bop6comp.htm>. Le manuel offre un ensemble d'outils pour identifier, classer et comptabiliser les stocks et les flux des actifs et des passifs financiers. Il assiste également les statisticiens chargés de la collecte des données monétaires au niveau national avec des recommandations pratiques concernant la classification, la valorisation et la répartition sectorielle des actifs et des passifs financiers aux fins de l'établissement des statistiques monétaires, en accordant une attention particulière aux cas limites.

f) Guide pour l'estimation de la valeur des terrains (Eurostat et Organisation de coopération et de développement économiques)

13. Le Guide pour l'estimation de la valeur des terrains offre des orientations théoriques et pratiques aux statisticiens aux fins de l'estimation et de la valorisation des terrains ainsi que pour améliorer la comparabilité internationale. Le guide clarifie certains concepts théoriques et propose une ventilation des terrains en catégories afin de faciliter les comparaisons internationales. Il examine également les sources de données envisageables, élabore des méthodes d'estimation directes et indirectes et traite plusieurs cas particuliers d'estimation. Le guide présente (un exposé détaillé de) l'information disponible sur ce sujet dans le *SCN 2008* et dans le *Système européen des comptes nationaux et régionaux 2010 (SEC 2010)* d'une manière méthodique et accessible.

g) Transactions internationales déclarées par des non-résidents : recommandations à l'intention des statisticiens chargés d'établir les statistiques des comptes nationaux et de la balance des paiements (Eurostat et Organisation de coopération et de développement économiques)

14. Le principe du changement de propriété économique sur lequel reposent le *SCN 2008*, le *SEC 2010* et le *MBP6* présente des difficultés particulières dans le cas de l'enregistrement des échanges internationaux déclarés par des non-résidents. Des recommandations détaillées sont incluses à l'intention des statisticiens des comptes nationaux et de la balance des paiements, accompagnées de mesures pratiques pour identifier et mesurer les divers cas possibles. Ces recommandations sont publiées en note sur le site d'Eurostat sur Internet.

h) Statistiques de la dette extérieure : guide pour les statisticiens et les utilisateurs (Fonds monétaire international)

15. L'ouvrage *Statistiques de la dette extérieure : guide pour les statisticiens et les utilisateurs 2013* apporte des orientations exhaustives pour la mesure, l'établissement, l'utilisation analytique et la présentation des statistiques de la dette

extérieure. L'édition 2013 du Guide a été préparée par le Fonds monétaire international (FMI) sous la responsabilité commune des neuf organisations de l'Équipe spéciale interinstitutions des statistiques de finances, en consultation étroite avec les statisticiens nationaux des statistiques de la dette extérieure, de la balance des paiements et de la position extérieure globale. Le Guide met à jour l'édition de 2003 de *Statistiques de la dette extérieure : guide pour les statisticiens et les utilisateurs* afin de prendre en compte les changements introduits par le MPB6. Le Guide est disponible à l'adresse : <http://www.tffs.org/edsguide.htm>.

III. Programmes de travail des membres du Groupe intersecrétariats sur la comptabilité nationale et des commissions régionales

16. Le Groupe intersecrétariats sur la comptabilité nationale et les commissions régionales ont continué de soutenir la mise en œuvre du SCN et d'autres normes de statistiques économiques reconnues internationalement, conformément au programme de mise en œuvre mondiale du SCN 2008 et de ses statistiques connexes. Le Groupe intersecrétariats privilégie une approche légère de la coordination des activités, en faisant fond sur les avantages relatifs des organisations et en évitant tout chevauchement entre les initiatives afin qu'elles demeurent le plus productives possible.

17. Un résumé des activités menées au cours de l'année 2015 et des initiatives prévues pour 2016, concernant les statistiques économiques et les comptes nationaux, exécutées par les organisations membres du Groupe intersecrétariats et des commissions régionales est présenté à la section IV du supplément au présent rapport.

IV. Communication des données des comptes nationaux annuels

18. Conformément à la demande de la Commission de statistique (voir E/264, chap. VIII, par. 42), la Division de statistiques évalue régulièrement la disponibilité et la couverture des données officielles des comptes nationaux communiquées par les États Membres ainsi que leur conformité théorique avec les recommandations du SCN. Bien que l'utilité des comptes nationaux trimestriels pour faciliter l'élaboration de politiques bien conçues soit reconnue, seuls 75 pays environ établissent des statistiques trimestrielles des comptes nationaux. De ce fait, seules la disponibilité et la couverture des données officielles des comptes nationaux annuels sont évaluées. L'évaluation fournie dans la présente section repose sur les réponses au Questionnaire sur la comptabilité nationale des Nations Unies portant sur les cinq dernières périodes comptables, c'est à dire de 2010 à 2014.

19. La plupart (95 %) des États Membres communiquent les données de leurs comptes nationaux, mais près de 15 % d'entre eux ne les communiquent pas tous les ans et 5 % ne l'ont pas fait une seule fois au cours des cinq dernières années. L'évaluation de la ponctualité de communication des statistiques de comptabilité nationale montre que 62 % seulement des États Membres sont capables de soumettre leurs données dans le délai d'un an. Cette proportion s'élève à 84 % lorsque les données soumises dans un délai de deux ans sont prises en compte.

20. L'analyse de la mise en œuvre du SCN montre que presque toutes les économies développées, toutes celles d'Europe orientale, du Caucase et de l'Asie centrale et 83 % des pays en développement ont communiqué des données de comptabilité nationale conformes à la méthodologie du SCN 1993 ou du SCN 2008. Les pourcentages des pays les moins développés et des petits États insulaires en développement qui ont mis en œuvre le SCN 1993 ou le SCN 2008 progressent, et atteignent 75 % et 86 %, respectivement.

21. La couverture des données de comptes nationaux est évaluée par rapport à « l'ensemble de données minimal requis² » et par comparaison avec les « étapes³ » prévues. L'évaluation montre que 52 % seulement des États Membres communiquent l'ensemble minimum requis de tableaux statistiques. Ce faible niveau de couverture des données des comptes nationaux est principalement dû à la non-communication des données des comptes du reste du monde, ce qui souligne la nécessité d'intégrer les statistiques de la balance des paiements avec celles des comptes nationaux.

22. En ce qui concerne la conformité théorique, le SCN 1993 ou le SCN 2008 ont été mis en œuvre dans environ 88 % des États Membres. La date butoir pour la communication du Questionnaire de la comptabilité nationale est le mois d'août de chaque année. À cette date, 62 États Membres avaient mis en œuvre ou partiellement mis en œuvre le SCN 2008 dans l'établissement de leurs comptes nationaux.

V. Coordination des activités de collecte et d'échange de données

23. L'importance de pouvoir disposer rapidement de données de comptabilité nationale de grande qualité va continuer de croître avec le passage de la communauté statistique mondiale au suivi de la mise en œuvre de l'accord récemment conclu sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'ensemble des indicateurs des objectifs de développement durable actuellement proposé⁴ comprend un certain nombre d'indicateurs pour lesquels les statistiques de comptabilité nationale seront d'une importance cruciale, en particulier les indicateurs de suivi de l'objectif 8 (« Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ») et de l'objectif 9 (Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation »). Outre les indicateurs relatifs à ces objectifs, les indicateurs d'un certain nombre d'autres objectifs utilisent le PIB comme dénominateur (par exemple : « Pêcheries en pourcentage du PIB » pour l'objectif 14 : « Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement

² L'ensemble minimal de données requis (MRDS) est défini dans les rapports du Groupe intersecrétariats sur la comptabilité nationale à la Commission de statistique (voir E/CN.3/2001/8 et E/CN.3/2011/6).

³ La méthodologie des étapes est décrite dans les rapports du Groupe intersecrétariats sur la comptabilité nationale à la Commission de statistique (voir E/CN.3/1997/12 et E/CN.3/2011/6).

⁴ Consultable à l'adresse : <http://unstats.un.org/sdgs/files/meetings/iaeg-sdgs-meeting-02/Outcomes/Agenda%20Item%204%20-%20Review%20of%20proposed%20indicators%20-%2020Nov%202015.pdf>.

durable »), ce qui souligne encore davantage l'importance des données des comptes nationaux pour le suivi de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable.

24. Afin de répondre à la demande croissante de données détaillées et disponibles en temps opportun aux fins du suivi des progrès de la réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030, les travaux se poursuivent sur le Programme de transformation de la statistique officielle⁵ et la modernisation des systèmes statistiques. Dans de nombreux cas, les lacunes des données existant dans les statistiques des comptes nationaux ne sont pas dues à une méconnaissance du SCN, mais plutôt à une pénurie de données source et à des problèmes au sein des systèmes statistiques existants. Le Programme de transformation implique : de remanier la conception des processus statistiques traditionnels sur la base d'une architecture de traitement commune afin qu'ils puissent être mieux intégrés et plus efficaces; d'améliorer l'accès aux données administratives et leur utilisation afin qu'elles puissent mieux contribuer aux statistiques officielles; de permettre la collecte de données désagrégées; et d'explorer l'utilisation de sources statistiques non traditionnelles.

25. Ce programme exige un investissement considérable, concerté et soutenu dans le renforcement des capacités statistiques nationales sur la base des aspects techniques et institutionnels d'une approche intégrée des statistiques. À cet égard, la Commission a appelé à un programme harmonisé de statistiques intégrées pour développer les capacités statistiques à l'appui de l'établissement de comptes macroéconomiques comparables internationalement sur la base d'un mécanisme de gouvernance, comme c'est le cas pour le Programme de comparaison internationale. En réponse à cet appel, la Division de statistique organisera une réunion, au cours du second semestre de 2016, afin d'explorer les modalités d'un mécanisme de coordination d'un programme de statistiques harmonisées et intégrées, en prenant en compte les autres initiatives de renforcement des capacités statistiques, telles que celles du Programme de comparaison internationale, du Système de comptabilité environnementale et économique intégrée et de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales. Le Groupe intersecrétariats sur la comptabilité nationale continue d'apporter son soutien aux activités de renforcement des capacités statistiques, ainsi qu'il est précisé à la section IV du supplément au présent rapport.

26. Les travaux entrepris pour évaluer les avantages éventuels des mégadonnées pour améliorer la disponibilité des statistiques, notamment en fournissant des données aux statistiques de la comptabilité nationale, sont un bon exemple d'exploration de l'emploi de sources statistiques non traditionnelles. Le Groupe de travail mondial des Nations Unies sur l'utilisation des mégadonnées en statistique officielle⁶, constitué par la Commission lors de sa quarante-cinquième session, a commencé le travail d'évaluation de divers aspects des mégadonnées concernant la méthodologie, la qualité, la technologie, l'accès aux données, la législation, le respect de la vie privée, la gestion et le financement ainsi que l'analyse coût/avantages, afin de déterminer de quelle manière les mégadonnées pourraient

⁵ Consultable à l'adresse : http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/workshops/2015/NewYork/NY_D2.pdf.

⁶ Site du Groupe de travail mondial : <http://unstats.un.org/unsd/bigdata>.

éventuellement être utilisées pour produire des statistiques officielles ou les compléter, en particulier celles des comptes nationaux.

27. Une autre initiative destinée à moderniser les mécanismes et les procédés concernant spécifiquement l'échange de données statistiques est l'Initiative sur l'échange des données et des métadonnées (SDMX) pour le SCN 2008 qui permet d'améliorer les processus de traitement statistique et de normaliser l'échange des données et des métadonnées. Les membres du Groupe intersecrétariats sur la comptabilité nationale soutiennent activement les activités SDMX au niveau national — par exemple, la soumission à Eurostat de données de comptabilité nationale par les États Membres de l'Union européenne, la soumission de données de comptabilité nationale par certains États qui ne sont pas membres de l'Union européenne ou de l'OCDE, l'initiative du FMI et de la Banque africaine de développement sur l'échange de données pour les pays africains et le projet conjoint de la Division de statistique des Nations Unies et du Department for International Development du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord qui vise à échanger et à diffuser des indicateurs du développement au moyen de la norme SDMX. Au niveau international, l'Équipe spéciale sur la coopération internationale en matière de données, sous les auspices du Groupe interinstitutions sur les statistiques économiques et financières⁷, a développé des procédures pour les dispositifs de coopération statistique entre les organisations internationales participantes afin de rationaliser la collecte, l'échange et la diffusion des statistiques des comptes nationaux et données économiques connexes, et en améliorer l'efficacité. L'Équipe spéciale sur la coopération internationale en matière de données utilise les protocoles SDMX pour l'échange des données et a récemment achevé avec succès le premier projet pilote sur les agrégats du PIB et la population. L'un des principaux aspects de cette coopération est la répartition claire des responsabilités entre les organisations internationales de manière à ce que le PIB et certains indicateurs connexes soient identiques dans l'ensemble des bases de données respectives des organisations internationales participantes. L'Équipe spéciale va à présent aborder les chantiers suivants : améliorations de la plateforme technique, développement d'un projet pilote pour les données des comptes sectoriels, et identification d'autres projets pilotes d'amélioration de la coopération statistique entre les organisations internationales.

28. L'expérience acquise grâce à ces projets SDMX, ainsi que d'autres, permettront d'éclairer les travaux à venir dans ce domaine afin de tirer pleinement parti des avantages du système SDMX pour un échange de données efficace et normalisé. Il est envisagé d'entreprendre des travaux en vue d'utiliser le système SDMX pour la communication des données des pays déclarants aux organisations internationales, ce qui permettrait de réduire la lourdeur de cette tâche pour les instituts statistiques nationaux, de favoriser une meilleure conformité avec les normes internationales et favoriserait une mise à jour plus régulière des statistiques.

29. Outre l'exploration de nouvelles initiatives d'amélioration des systèmes statistiques, les efforts se poursuivent pour renforcer la connaissance du SCN 2008 et des domaines connexes au sein des instituts statistiques nationaux. Des

⁷ Le Groupe se compose de la Banque des règlements internationaux, la Banque centrale européenne, Eurostat, le Conseil de stabilité financière, le Fonds monétaire international, l'Organisation de coopération et de développement économiques, la Division de statistique des Nations Unies et la Banque mondiale.

propositions ont été élaborées pour utiliser l'enseignement en ligne afin de fournir une formation pratique à l'établissement des comptes nationaux ainsi que pour renforcer les capacités techniques et de gestion dans ce domaine. Un certain nombre d'organisations internationales ont déjà produit des documents de formation au SCN, et il sera donc fait fond sur ces matériaux existants afin d'éviter toute duplication et de garantir la normalisation des moyens de formation dans l'ensemble de la communauté internationale. Ce projet initial de formation en ligne au SCN doit former la fondation et servir d'introduction à un programme étendu d'enseignement en ligne aux statistiques économiques, couvrant une gamme plus vaste de thèmes et incorporant une formation plus approfondie.

VI. Thèmes proposés à la discussion

30. **La Commission est invitée à :**

- a) **Exprimer ses vues sur le programme de recherches du SCN 2008;**
 - b) **Exprimer sa conception du développement des orientations relatives à l'établissement des concepts et des recommandations du SCN 2008 à l'appui de sa mise en œuvre au niveau national;**
 - c) **Exprimer son opinion sur les autres activités des programmes de travail du Groupe intersecrétariats sur la comptabilité nationale et des commissions régionales;**
 - d) **Exprimer ses vues sur la couverture, la ponctualité et la mesure complète de l'établissement des statistiques de comptabilité nationale, y compris le passage au SCN 2008;**
 - e) **Exprimer ses vues sur les progrès réalisés en matière de coordination des activités de collecte de données et d'échange de données.**
-